

La Chronique de Monterblanc



Chers Concitoyens,

En ce Bulletin, que j'aurais voulu plus fréquent, je tiens à vous exprimer les adieux de celui qui, ayant eu l'honneur d'être votre Maire depuis six années, va redevenir très simplement l'un d'entre vous.

J'ai estimé plus sage de ne pas solliciter à nouveau vos suffrages car, lorsqu'une tâche tient à coeur, il faut être certain de pouvoir l'assumer complètement. Or, si j'ai pu en accomplir l'essentiel, quelques ennuis de santé, passagers sans doute mais dont je dois prévoir le renouvellement possible, m'ont empêché d'apporter dans les détails, tout le dynamisme que j'aurais voulu vous consacrer.

Quand, dans l'orientation de l'existence on accepte de "servir", sur le plan civique, on doit le faire avec tout son coeur et le meilleur de soi-même, mais c'est aussi un devoir de renoncer à ce service lorsqu'on n'est plus certain de l'accomplir aussi bien.

Mon adieu, sincèrement amical s'adresse à tous car, au cours de mon mandat, je me suis efforcé, et j'espère y être parvenu, d'exclure de ma pensée comme de mon comportement tout ostracisme, de quelque nature qu'il puisse être, et je crois avoir toujours accueilli avec sympathie tous ceux qui ont voulu s'adresser à moi. Je garderai pour ma part le souvenir ému de toutes les amitiés qui se sont manifestées à moi : Merci de m'avoir fait confiance, merci de me l'avoir si souvent témoignée.

Pour vous donner un panorama de nos réalisations municipales, je ne crois pas pouvoir mieux faire que de reproduire, en ces pages, l'allocution que j'ai prononcée, lors de la "Fête des voeux", c'est d'ailleurs naturel puisqu'à travers le Conseil Municipal elle s'adressait à vous tous, bien chers amis de MONTERBLANC. Vous y trouvez l'adieu du Maire, comme en ces lignes, le salut sympathique et toujours dévoué de votre concitoyen :

J. FRAVAL de COATPARQUET.

FEVRIER 1983

Allocution de Monsieur Le Maire de MONTERBLANC
à l'occasion de la "Fête des Voeux"

Mesdames, Chers Amis,

Je suis d'autant plus heureux que vous ayez pu répondre à mon invitation que c'est la dernière que je vous offre mes voeux en qualité de Maire de MONTERBLANC. Et, si la sage décision que j'ai prise de me retirer engendre en moi quelque mélancolie, c'est beaucoup à la pensée de classer dans les bons souvenirs ces réunions d'amitié, dont celle des voeux est la plus traditionnelle.

Car j'ai en effet le très agréable devoir de vous souhaiter à toutes et à tous la meilleure année possible avec la condition essentielle pour pouvoir en profiter : une excellente santé.

Où : bonne année à tous et, à ceux qui composeront l'équipe municipale prochaine, bon et fécond travail pour le plus grand bien de MONTERBLANC car, à travers vous, c'est à toute la population de notre Commune que j'adresse mes souhaits.

L'équipe municipale prochaine ai-je dit : oui, car si le respect que j'ai pour la liberté de nos concitoyens m'interdit de prétendre leur dicter leur choix, j'ai l'espoir et la conviction qu'ils sauront le porter sur ceux qui - ayant le privilège d'être beaucoup plus jeunes que leur ancien Maire - ont déjà l'expérience de la gestion communale et sur ceux qui venant les rejoindre sont à même de l'acquiescer et de s'y consacrer avec dévouement.

Ceci m'amène à vous remercier du fond du coeur, mes chers collègues du Conseil Municipal et peut-être particulièrement ceux qui, en qualité d'Adjoint ou de Conseillers un peu ... spécialisés m'ont apporté le plus constamment leur concours :

N'est-ce pas mon cher Ami Armel LE PENVEN, toujours si lucide et si pertinent et dont la parfaite modération n'exclut pas la fermeté lorsqu'elle est nécessaire et qui, avec talent, s'est fait l'historien de notre Commune, sans parler de sa qualification bien établie de géologue.

N'est-ce pas cher Monsieur Claude DANO, dont la compétence en matière de travaux et de problèmes fonciers s'est toujours manifestée avec une inlassable complaisance - avec le concours de notre grand argentier Monsieur GOUEZIN dont le jugement très sûr, et parfois rigoureux, fut un bon guide financier.

Mais je devrais vous nommer tous car, dans cette gestion municipale, concernée par tant d'activités diverses, depuis l'équilibre du budget, en passant par les grands travaux, les problèmes agricoles, culturels et commerciaux, tous vous m'avez apporté un concours précieux

Vous nommer l'un après l'autre serait un peu long, aussi permettez-moi de citer seulement les dames : Madame NOUAIL, Madame CHEVALIER, dont les avis, parfois exprimés avec vigueur, nous ont été si souvent profitables. Elles me pardonneront de dire que, par ailleurs, leur charme n'a pas été étranger à l'agrément de nos débats. Une position ferme, lorsqu'elle est accompagnée d'un gentil sourire, devient si aisément convaincante !

Merci donc à tous.

Car, sans nous empanacher de vanité superflue, nous pouvons dire, je crois, que nous avons accompli une tâche importante et féconde au cours de ces six années d'efforts consciencieux.

Voici d'ailleurs les principaux aspects de nos réalisations :

Dans le domaine des affaires sociales, culturelles et sportives, dans leur ordre chronologique :

Création d'une Ecole de Musique :

Très rapidement florissante, elle se maintient dans les meilleures conditions, grâce aux professeurs bénévoles qui l'animent, sous la direction de Monsieur NUGUES, la Municipalité ayant loué les locaux nécessaires pour l'accueillir.

Création du Club du "Bel Age" :

Car il n'y a pas de troisième âge à MONTERBLANC ! mené tambour battant par sa dynamique Présidente Madame GUHUR.

Création d'un Club de Gymnastique Féminine :

Dû à l'initiative non moins dynamique de sa Présidente Madame LE LUHERNE, qui s'avère être une animatrice de tout premier ordre. Il faut remarquer qu'en notre Commune les dames se distinguent !

Création d'un Comité d'Animation :

lequel, aux mains vigoureuses de Monsieur GUILLEMAUT, développe ses activités.

Création d'un Club de Tennis :

Dont l'organisation ne s'est pas précisée, mais qui a suffi pour donner le goût du tennis à une quinzaine de jeunes qui jouent régulièrement et souvent même sous des temps à décourager Yannick NOAH lui-même ! Nous n'avons pas encore reçu, hélas ! les subventions indispensables pour établir le court municipal prévu près du Bourg.

Création d'un Comité de Gestion de la Bibliothèque :

Dont le fonctionnement était tombé en désuétude mais qui, grâce au Commandant Jean EVENO, ne manquera pas de s'épanouir. Il consacra à cette importante mission culturelle les capacités artistiques et littéraires que lui ont apportées les hautes responsabilités qui lui furent confiées et qui n'ont pas altéré sa bienveillante jovialité.

Le Club de Cyclotourisme :

aux mains de Messieurs BERNARD et CADIC, après une excellente préparation, sillonne nos routes et n'hésite même pas à attaquer la rude côte de Cadoudal.

Quant à l'A.S.M. :

La plus ancienne Société Sportive de MONTERBLANC, elle poursuit sa brillante carrière sous l'impulsion inlassable de son Président Serge LE GAL. Je dois signaler l'effort de la Municipalité qui, depuis 1977, a quadruplé sa subvention.

FEBRIER 1983

Nous avons par ailleurs :

Créé un mini-terrain de foot et un plateau d'Education physique pour les jeunes, en y consacrant la somme de : 230 880 Francs.

Nous avons agrandi notablement les vestiaires-douches et aménagé un guichet et l'accès au parc. Je tiens à signaler que le prix de ces travaux s'est limité à 59 630 Francs, grâce à l'effort du personnel municipal qui les a exécutés à plus de 37 %, soit pour une valeur de 35 000 Francs environ. Qu'il en soit félicité.

Je ne saurais oublié la création de l'Aire de Loisirs du "Bois d'Amour". Nous y avons investi 58 870 Francs seulement, grâce au travail bénévole effectué par quelques-uns de nos concitoyens des Lotissements voisins. Leur effort n'a pas été oublié, qu'ils en soient remerciés.

Enfin, avec le concours et les conseils du spécialiste forestier de la Direction Départementale de l'Agriculture, nous avons fait de nombreuses plantations et, entre autres, celles du terrain d'avenue de "Ker-hent-du", dont nos successeurs devront assurer l'achèvement.

On m'a souvent plaisanté sur mon ardeur à planter partout où c'était possible, mais je garde la conviction que les générations à venir seront heureuses de jouir d'un cadre de vie sain et agréable !

En ce qui concerne l'Enseignement :

A l'Ecole Publique, nous avons réalisé des réparations importantes, aussi bien dans les classes que dans les appartements dévolus aux Enseignants.

Nous avons amélioré les structures en transformant une classe élémentaire en classe enfantine, et reconstruit entièrement le bloc-sanitaire. L'ensemble de ces travaux a exigé un effort financier de 282 576 Francs.

D'autre part, depuis 1977, le montant de la participation par élève pour les fournitures scolaires est passé de 6 Francs à 50 Francs en 1982.

En outre, nous avons engagé le personnel nécessaire pour assurer le Service de la classe maternelle et l'entretien des classes. Il est intéressant de retenir que l'effort municipal s'élève à l'heure actuelle à 573,51 Francs par élève inscrit.

Pour l'Ecole Privée, la Convention "Frais de Fonctionnement" a été portée à 120 Francs par élèves. Nous participons également au salaire du personnel de service, à concurrence de 40 000 Francs, soit 184,33 Francs par élève inscrit.

Rappelons enfin la participation que nous apportons à la Cantine Scolaire, dont la gestion est assurée par une Association bénévole dont nous mesurons pleinement l'efficacité et le dévouement. Je demande à son Président, Monsieur Gervais CADIC, de partager nos félicitations et notre gratitude avec son Conseil d'Administration et tous ceux qui coopèrent à cette oeuvre.

N'est-ce pas d'ailleurs chose excellente que les parents d'élèves prennent en charge et contrôlent la subsistance de leurs enfants et en déterminent ainsi, eux-mêmes, le développement physique.

La Municipalité pour sa part, outre la mise à disposition gratuite des locaux, des carburants de chauffage et de cuisine, de l'éclairage, apporte une subvention exceptionnelle de 3 500 Francs qui pourra être doublée dès que certaines améliorations de fonctionnement auront été mises en application.

En matière d'Urbanisme :

Nous avons assuré :

- L'achèvement du Lotissement "Ti-Glaz", pour	155 471 F.
- L'aménagement du Lotissement de "Ker-hent-du"	455 448 F.
- La restauration d'un logement locatif	105 000 F.
- La réalisation de la Station d'épuration, des réseaux d'Assainissement (2è, 3è et 4è tranches) et d'un lagunage	2 087 722 F.
- L'aménagement de la Place Anne de Bretagne	181 377 F.
- Le goudronnage de la Voie communale N° 4 et des Rues de "Korn-er-hoëd"	190 655 F.

Nous avons entrepris le Plan pluri-annuel de regoudronnage des voies de nos campagnes. Les travaux exécutés à ce jour s'élèvent à

- L'achèvement de notre premier Atelier en location-vente, pour	474 280 F.
- La construction de l'Atelier-relais (dont la vente à la S.A.R.B.B. est en cours), pour	390 986 F.

Au total

Ces chiffres soulignent l'effort réalisé par le Conseil Municipal, sous le contrôle de notre très attentif mentor-percepteur Monsieur LE BRAZIDEC et grâce au concours du personnel, ce dont nous reparlerons.

Grâce à une gestion rigoureuse, le budget a toujours pu être équilibré sans une pression fiscale excessive, pour le plus grand bien des contribuables Monterbiançais.

Doit être compris au nombre de nos réalisations, le Lotissement, à caractère social, de "Ker-hent-du", puisque c'est grâce à nos démarches que l'Office Public Départemental des H.L.M. du Morbihan a bien voulu choisir MONTERBLANC pour l'y installer.

A ce propos, j'ai pu remarquer que les caractéristiques de cette opération ont été mal comprises d'une partie de la population, il convient donc de retenir que :

- l'Office Public Départemental des H.L.M. a acheté, à la Commune, le terrain nécessaire à ce lotissement, terrain qui a l'avantage d'être situé dans le Bourg ;
- le financement a été entièrement réalisé par lui, sans que le Budget municipal ait eu à intervenir.

Si les loyers sont estimés, par certains, un peu élevés, il ne faut pas oublier que diverses allocations (Allocation-logement - A.P.L.) viennent en réduire singulièrement le montant.

Ce lotissement est donc une excellente opération pour la Commune et je tiens à remercier encore très vivement l'Office Public Départemental des H.L.M. qui a fait preuve d'une obligeante compréhension.

Notons pour être complets que nous avons mis en place un plan de circulation qui s'avère satisfaisant. Grâce à l'intervention du S.I.V.O.M., nous avons pu assurer l'indispensable Service de ramassage des ordures ménagères étendu à toute la Commune.

Pour l'avenir, nous avons à l'étude :

- La restauration du très bel Orgue de notre Eglise paroissiale. Le Conseil Général, grâce au soutien du Docteur MICHEL, nous a déjà accordé une subvention de 16 000 Francs. Nous attendons par ailleurs l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour faire exécuter les travaux.
- La réfection et les bordures complémentaires des trottoirs dans l'agglomération : Reconnaissons qu'ils en avaient bien besoin !
- Le redressement et l'élargissement de la Voie Communale N° 201.
- L'aménagement de bureaux et d'un logement dans l'étable de la ferme.

Il appartiendra à nos successeurs de terminer ces travaux, sans parler bien sûr de tout ce qu'ils pourront entreprendre.

Pour ma part, je veux remercier, avec mes collègues du Conseil Municipal, tous ceux qui, dans les Commissions extra-municipales, nous ont soutenus et aidés...

et aussi ceux qui, dans des activités très diverses, ont contribué à développer la vie associative de notre Commune, sans oublier ceux qui, à nos "frontières", nous apportent des éléments de vitalité sportive, je veux parler de l'Etrier Vannetais, de l'Aéro-Club, du Para-Club, et de notre Camp d'aviation. Que ceux qui les représentent ici veuillent accepter mon merci et en être les répartiteurs.

Mais, je serais ingrat de ne pas me tourner maintenant vers notre Conseiller Général, le Docteur MICHEL, pour lui demander d'être notre interprète auprès de Monsieur MARCELLIN et du Conseil Général, pour partager avec eux un grand, très grand merci.

Et, me tournant vers ce que je me permettrai de définir : les "Administrations coopérantes", je tiens Monsieur Le Sous-Préfet à vous confier le souvenir que je garde à notre Préfecture, dont la "tutelle" m'a bien souvent été bénéfique, et je vous demande de le transmettre à Monsieur Le Préfet, qui n'a pu venir.

Que veuillent donc me permettre de les saluer avec beaucoup de sympathie ceux qui, à la tête des grandes Administrations, nous ont si souvent réservé bon accueil.

Si j'ai eu l'occasion de soutenir quelques discussions, parfois vives, avec la Direction Départementale de l'Equipement, je n'en reconnais pas moins la tâche fondamentale qu'elle accomplit et dont les Communes bénéficient à tous moments.

J'en rends hommage à ceux qui sont nos interlocuteurs les plus fréquents, et sur le plan spécifiquement local à Monsieur GRASSIN, Ingénieur subdivisionnaire, et à son Conducteur de travaux, Monsieur THOMAS, qui dirigent nos travaux de voirie.

Comment oublierais-je, par ailleurs, les services excellents que nous rend la Direction Départementale de l'Agriculture, tant pour certains grands travaux, notamment l'assainissement, qu'en matière de reboisement.

Je dois aussi remercier le S.I.V.O.M., présidé par Monsieur CHAZARD et si bien dirigé par Monsieur BERTHO, auquel nous avons si souvent recours.

Mais, en toutes choses il faut de l'ordre, aussi suis-je heureux de saluer nos amis de la Brigade de Gendarmerie d'ELVEN, nos anges-gardiens en quelque sorte !

Eh ! me direz-vous, vous n'avez même pas cité votre personnel municipal ? Pas un mot, rien !

Non, pas un mot, mais trop de mots pour que je ne tienne à terminer par eux : ces collaborateurs discrets et sûrs qui m'ont permis d'abord et surtout à notre Secrétaire Général Joseph EVENO, et auxquels, depuis des années, MONTERBLANC doit tellement.

Avec mon estime, ils ont conquis mon amitié et ont droit à ma gratitude. Je n'en oublie aucun, soyez-en sûr, mais je dois m'arrêter d'abord et surtout à notre Secrétaire Général Joseph EVENO, si bien secondé par son adjoint Serge LE GAL.

Mon cher Joseph, nous sommes trop intimes maintenant pour que je n'use pas de votre prénom : six années s'achèvent, durant lesquelles vous m'avez apporté un concours sans défaillance et, s'il fallait que je fasse la part des choses, je ne sais si je donnerais d'abord la palme à votre compétence ou à votre dévouement, sans parler de cette mémoire étonnante qui me fait blêmir d'envie.

Vous avez joint, dans l'accomplissement de votre tâche, une conscience professionnelle remarquable, une connaissance approfondie de ses aspects administratifs et enfin, autre connaissance imbattable, celle du pays de MONTERBLANC et de ses habitants.

J'ai souvent admiré votre patiente obligeance et, s'il me fallait vous définir, je dirais que, durant 36 années, vous fûtes le confident de toute la Commune !

Avec notre ami André MARTELOT, notre contremaître, en quelque sorte, vous allez recevoir la Médaille d'Honneur Départementale et Communale, consécration de votre carrière, en attendant mieux.

Mais, le Conseil Municipal de MONTERBLANC a voulu vous exprimer ce soir, avec sa reconnaissance, celle de toute la population de MONTERBLANC et, à ce point de vue, elle couvre plusieurs générations ! Le souvenir que je vais avoir la grande joie de vous offrir est donc bien celui de tous les Monterblancais.

J. FRAVAL de COATPARQUET.

(14 Janvier 1983)

1 9 7 7 - 1 9 8 3

LES PRINCIPALES REALISATIONS DU MANDAT QUI S'ACHEVE

ACQUISITIONS :

de terrains aux abords de l'Ecole Publique :
- 1980 : Terrain LE DERFF René)
- 1981 : Terrains HERVIO François et Louis) 46 a. 99 ca.
- 1982 : Terrain Madame LANNE-PETIT)

AGENCE POSTALE :

Ouverture en 1980.

AFFAIRES SCOLAIRES :

Les crédits alloués pour :
- Fournitures scolaires sont passés de 6 F. en 1977 à 50 F. en 1982
- Arbre de Noël sont passés de 6 F. en 1977 à 16 F. en 1982
- Convention Ecole Privée :
- dépenses de matériel : de 30 F. en 1977 à 120 F. en 1982
- dépenses de personnel : de 6000 F. en 1979 à 40000 F. en 1982

AFFAIRES SOCIO-CULTURELLES et SPORTIVES :

1978 : Location d'un immeuble à usage culturel
1981 : Rapport administratif concernant la restauration des orgues
1982 : Choix d'un Facteur d'orgues

Poursuite et développement du Concours des Maisons fleuries

CONCERTS :

9 Août 1978 - Halles de Mangolérien : Musique bretonne et
Musique viennoise
19 Novembre 1978 - Salle des Fêtes : La Lyre Vannetaise

EXPOSITIONS :

1977 : Ornithologie et oeuvres d'Alain RECH
Juin 1980 : Sports dans le Morbihan des Origines à 1940, avec la
participation des Sociétés sportives de MONTERBLANC
Sept. 1980 : Les Trains du Morbihan
1981 : Nature et Loisirs

JEU des 1 000 Francs : 7 Juin 1978 et 28 Juin 1982

FLORALIES de NANTES : 20 Mai 1977

RALLYE de COMPER : 27 Août 1977

CREATIONS :

1978 : Ecole de Musique
Club de Gymnastique Féminine
Tennis-Club
1979 : Club du "Bel Age"
1980 : Comité d'Animation
1982 : Comité de la Bibliothèque
1983 : Club de Cyclotourisme

AIRE de JEUX du "Bois d'Amour" :
de 1978 à 1981

TERRAIN d'AVENTURE "Ti-Glaz" :
1981

ASSAINISSEMENT :

De 1977 à 1982 : Réalisation des 2ème, 3ème, 4ème tranches
comportant la desserte de toute la population agglomérée :
"Korn-er-hoëd" et Bourg ;

1978 : Acquisition du terrain et construction de la Station d'Épuration
1983 : Le projet de Lagunage a fait l'objet d'un marché et est financé.

BATIMENTS COMMUNAUX :

Nombreuses améliorations :
- à la Mairie - Salle des Fêtes
- à l'Ecole Publique
- au Stade

ECOLE PUBLIQUE :

1979 : Transformation d'une Classe élémentaire en Classe enfantine,
avec un Agent de Service 20 h. - semaine
1978-1979 : Grosses réparations et construction d'un bloc sanitaire
1982 : Grosses réparations au Pavillon Ouest

LOGEMENTS :

1980 : Réalisation, à la demande de la Commune, par l'Office Départe-
mental H.L.M. de 9 logements sociaux (Personnes âgées et jeunes)
Vente du terrain par la Commune à l'Office
1982 : Réalisation d'un logement au "Champ de Tir", avec utilisation
de l'ancienne gare.
Projet de transformation de l'étable de la Ferme LE BOULEISE
afin d'y créer un logement, un bureau et l'Agence postale.

LOTISSEMENTS :

De 1977 à 1982 : Nombreuses et légères modifications des divers
Lotissements communaux pour répondre aux demandes des
résidents.
1979 : Achèvement des Voies 1 et 2 du Lotissement "Ti-Glaz".
1980 : Réalisation du Lotissement de "Ker-hent-du".

REPURGATION :

Extension progressive à toute la Commune, en applications des
instructions Ministérielles.
1980 : Fermeture de la décharge sauvage du "Govérig".
Location de la carrière de "Teneurho" pour la décharge des déblais.

STADE MUNICIPAL :

1978 : Réalisation du mini-terrain de Foot-ball
et du Plateau d'Éducation physique.
1982 : Extension des Vestiaires-douches et réalisation d'un Bureau.
Un projet de réalisation de deux courts de Tennis est soumis
à l'Agrément du Ministère du Temps Libre.

SERVICES MUNICIPAUX :

1978 : Nomination d'un Garde Champêtre.
1980 : Recrutement de deux Ouvriers auxiliaires.
1982 : Remplacement de l'un d'entre eux par un Ouvrier Professionnel.

Équipement matériel : de 1977 à 1982 :
Remplacement de deux machines à écrire - d'un duplicateur.
Acquisition d'un graveur à stencils.
Acquisition d'une petite tondeuse à gazon.
Adhésion au Service Informatique NATEL pour la tenue du Fichier électoral.

1 9 7 7 - 1 9 8 3

LES PRINCIPALES REALISATIONS DU MANDAT QUI S'ACHEVE

ACQUISITIONS :

- de terrains aux abords de l'Ecole Publique :
- 1980 : Terrain LE DERFF René)
- 1981 : Terrains HERVIO François et Louis) 46 a. 99 ca.
- 1982 : Terrain Madame LANNE-PETIT)

AGENCE POSTALE :

Ouverture en 1980.

AFFAIRES SCOLAIRES :

- Les crédits alloués pour :
- Fournitures scolaires sont passés de 6 F. en 1977 à 50 F. en 1982
- Arbre de Noël sont passés de 6 F. en 1977 à 16 F. en 1982
- Convention Ecole Privée :
- dépenses de matériel : de 30 F. en 1977 à 120 F. en 1982
- dépenses de personnel : de 6000 F. en 1979 à 40000 F. en 1982

AFFAIRES SOCIO-CULTURELLES et SPORTIVES :

- 1978 : Location d'un immeuble à usage culturel
- 1981 : Rapport administratif concernant la restauration des orgues
- 1982 : Choix d'un Facteur d'orgues

Poursuite et développement du Concours des Maisons fleuries

CONCERTS :

- 9 Août 1978 - Halles de Mangolérian : Musique bretonne et
Musique viennoise
- 19 Novembre 1978 - Salle des Fêtes : La Lyre Vannetaise

EXPOSITIONS :

- 1977 : Ornithologie et oeuvres d'Alain RECH
- Juin 1980 : Sports dans le Morbihan des Origines à 1940, avec la participation des Sociétés sportives de MONTERBLANC
- Sept. 1980 : Les Trains du Morbihan
- 1981 : Nature et Loisirs

JEU des 1 000 Francs : 7 Juin 1978 et 28 Juin 1982

FLORALIES de NANTES : 20 Mai 1977

RALLYE de COMPER : 27 Août 1977

- CREATIONS : 1978 : Ecole de Musique
Club de Gymnastique Féminine
Tennis-Club
- 1979 : Club du "Bel Age"
- 1980 : Comité d'Animation
- 1982 : Comité de la Bibliothèque
- 1983 : Club de Cyclotourisme

AIRE de JEUX du "Bois d'Amour" :
de 1978 à 1981

TERRAIN d'AVENTURE "Ti-Glaz" :
1981

ASSAINISSEMENT :

- De 1977 à 1982 : Réalisation des 2ème, 3ème, 4ème tranches comportant la desserte de toute la population agglomérée : "Korn-er-hoëd" et Bourg ;
- 1978 : Acquisition du terrain et construction de la Station d'Epuration
- 1983 : Le projet de Lagunage a fait l'objet d'un marché et est financé.

BATIMENTS COMMUNAUX :

- Nombreuses améliorations :
- à la Mairie - Salle des Fêtes
- à l'Ecole Publique
- au Stade

ECOLE PUBLIQUE :

- 1979 : Transformation d'une Classe élémentaire en Classe enfantine, avec un Agent de Service 20 h. - semaine
- 1978-1979 : Grosses réparations et construction d'un bloc sanitaire
- 1982 : Grosses réparations au Pavillon Ouest

LOGEMENTS :

- 1980 : Réalisation, à la demande de la Commune, par l'Office Départemental H.L.M. de 9 logements sociaux (Personnes âgées et jeunes)
- Vente du terrain par la Commune à l'Office.
- 1982 : Réalisation d'un logement au "Champ de Tir", avec utilisation de l'ancienne gare.
- Projet de transformation de l'étable de la Ferme LE BOULEISE afin d'y créer un logement, un bureau et l'Agence postale.

LOTISSEMENTS :

- De 1977 à 1982 : Nombreuses et légères modifications des divers Lotissements communaux pour répondre aux demandes des résidents.
- 1979 : Achèvement des Voies 1 et 2 du Lotissement "Ti-Glaz".
- 1980 : Réalisation du Lotissement de "Ker-hent-du".

REPURGATION :

- Extension progressive à toute la Commune, en applications des instructions Ministérielles.
- 1980 : Fermeture de la décharge sauvage du "Govérig".
- Location de la carrière de "Teneurho" pour la décharge des déblais.

STADE MUNICIPAL :

- 1978 : Réalisation du mini-terrain de Foot-ball et du Plateau d'Education physique.
- 1982 : Extension des Vestiaires-douches et réalisation d'un Bureau. Un projet de réalisation de deux courts de Tennis est soumis à l'Agrément du Ministère du Temps Libre.

SERVICES MUNICIPAUX :

- 1978 : Nomination d'un Garde Champêtre.
- 1980 : Recrutement de deux Ouvriers auxiliaires.
- 1982 : Remplacement de l'un d'entre eux par un Ouvrier Professionnel.

Equipement matériel : de 1977 à 1982 :
Remplacement de deux machines à écrire - d'un duplicateur.
Acquisition d'un graveur à stencils.
Acquisition d'une petite tondeuse à gazon.
Adhésion au Service Informatique NATEL pour la tenue du Fichier électoral.

VOIRIE :

De 1977 à 1980 : Etude et réalisation progressive du Plan de Circulation.
 1978 : Demande de modification du Chemin Départemental N° 182, à l'entrée Est de l'agglomération - Travaux à exécuter en 1983.
 1979 : Aménagement des Places Anne de Bretagne et de la Mairie.
 1980 : Remise en état de la Voie Communale N° 4 et des Rues de "Korn-er-hoëd",
 Adoption d'un Plan pluri-annuel de Voirie (regoudronnage des routes) à exécuter de 1980 à 1986.
 Dénomination des Rues de l'Agglomération.
 Mise à l'étude du projet de Rectification de la Voie Communale n° 201 (Chemin de "Kerbloquin").
 1982 : Constitution du dossier de remplacement et d'extension des trottoirs du "Bourg".

ZONE INDUSTRIELLE et ARTISANALE :

1977 : Achèvement de l'Atelier et Vente à Constructions Electriques Cie.
 1980 : Construction et location de l'Atelier-Relais.
 1983 : Vente de l'Atelier-Relais.

ZONE COMMERCIALE :

1979 : Vente des lots N°s 2 et 3.

VENTES de TERRAINS et MAISON :

1978 : "Goh-Len" - Docteur DANIEL.
 1982 : Maison du "Champ de Tir" - Monsieur LE ROCH.
 1983 : "Ker-hent-du" - Docteur HABERT.

- Les Maires de MONTERBLANC -

Peu de documents permettent la reconstitution de la liste des Maires de MONTERBLANC.

Le "premier" Maire, figurant aux registres compulsés aux Archives départementales, est Joseph LARMET.

Au 27 Novembre 1791, on y trouve Vincent LE FALHER.

Du 1er Janvier 1793 au 31 Décembre 1794 : Jean François GUILLEMOT.

Pendant la période s'étendant du 1er Janvier 1795 au mois d'Avril 1798, les registres de l'Etat Civil sont signés par des Agents communaux, Julien LE GUEVEL et Vincent FALHER.

Avril 1798 - Juillet 1803 : Jean LE GUERER
 Août 1803 - Juin 1805 : Julien LE GUEVEL
 13 Juin 1805 - 30 Juillet 1811: Joseph DANIEL
 30 Juillet 1811 - 1814 : Jean LE GUERER
 1814 - 1824 : Jean Sébastien GUYODO
 1824 - 1869 : Mathurin EVENO
 1869 - 1885 : Joachim EVENO
 1885 - 1909 : Joseph GUYODO
 1909 - 1917 : Jean CONAN
 1917 - 1919 : Mathurin PRONO (Adjoint faisant fonction de Maire)
 1919 - 1947 : Joseph DREANO
 1947 - 1965 : André LE TEXIER
 1965 - 1977 : Jean Marie PRONO
 1977 - 1983 : Jacques FRAVAL de COATPARQUET.

- BUDGET de l'Exercice 1982 -**SECTION DE FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble**

Chapitres	Libellés	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	TOTAL
	Dépenses de fonctionnement	1 962 959	358 164	2 321 123
60	Denrées et fournitures	96 000		96 000
61	Frais de personnel	630 000	6 000	636 000
62	Impôts et taxes	6 000	29	6 029
63	Travaux et services extérieurs	178 000	76 000	254 000
64	Participations et contingents	210 000	3 000	213 000
65	Allocations - subventions	22 000	6 738	28 738
66	Frais de gestion générale	368 327	70 047	438 374
67	Frais financiers	357 632	1 000	358 632
C/714	Annulation		400	400
69	Charges exceptionnelles	15 000		15 000
82	Charges antérieures		194 950	274 950
83	Prélèvement pour dépenses d'investissement	80 000		80 000
	Recettes de fonctionnement	1 962 959	358 164	2 321 123
70	Produits de l'exploitation	68 000	12 600	80 600
71	Produits domaniaux	140 900	-44 000	96 900
72	Produits financiers	10 000	12 000	22 000
73	Recouvrements - subventions	278 790	126 000	404 790
74	Dotation globale de fonctionnement	922 378		922 378
75	Impôts indirects	30 520	5 664	36 184
76	Impôts directs autres que contributions		- 1 100	- 1 100
77	Contributions directes	501 371	40 000	541 371
78	Travaux d'équipement en régie et autres	10 000		10 000
79	Produits exceptionnels	1 000		1 000
82	Produits antérieurs		207 000	207 000
	Déficit de fonctionnement de clôture			
	Excédent de fonctionnement de clôture			

SECTION D'INVESTISSEMENT - vue d'ensemble

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	TOTAL
Dépenses d'investissement	797 181	1 028 791	1 825 972
06 Déficit d'investissement reporté		8 168	8 168
16 Remboursement d'emprunts	263 539	20 055	283 594
21 Acquisition biens meubles & immeubles	50 000	25 000	75 000
214 Acquisition de mobilier		11 002	11 002
232 Restauration Orgues	16 000		16 000
23 Travaux de bâtiment & de génie civil	67 642	210 000	277 642
233 Travaux de voirie	300 000	299 859	599 859
233 Travaux d'assainissement	100 000	425 000	525 000
25 Prêts & avances à long ou moyen terme		29 707	29 707
Recettes d'Investissement	797 181	1 028 791	1 825 972
10 Subventions d'équipements, dons & legs	74 254	101 823	176 077
115 Prélèvements s/ Recettes de fonctionn.	80 000	194 950	274 950
14 Participations à des travaux d'équipement		- 13 118	- 13 118
1421 Fonds de Compensation de la T.V.A.	114 799		114 799
1423 Taxe Locale d'Équipement		25 000	25 000
16 Produits des emprunts	304 000	250 000	554 000
210 Aliénation de terrains	80 000	314 278	394 278
212 Aliénation de bâtiments	50 000	20 000	70 000
25 Recouvrement de créances	94 128	135 858	229 986

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Comptes	Libellés	Valeurs
0100	Population totale (municipale et comptée à part)	2 223
0101	Population fictive	
013	Nombre d'élèves des écoles publiques du 1 ^{er} degré	68
014	Nombre d'élèves des écoles publiques et privées du 1 ^{er} degré	293
00311	Longueur de la voirie communale (en km)	17,821
00312	Longueur de la voirie rurale (en km)	21,432
007	Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments	2 683

- CONCOURS DES MAISONS FLEURIES -

Année 1982

1er Prix :	Mr. et Mme THEBAUD	Auguste	- 5, Rue Auguste Brizeux
2ème Prix :	Mr. et Mme ETRILLARD	Bernard	- 9, Rue André Le Texier
3ème Prix :	Mr. et Mme CONAN	Pierre	- "Kerbloquin"
	Mr. et Mme JAGU	Léon	- Lotissement "Kertrionnaire"
4ème Prix :	Mr. et Mme BOCHE	Antoine	- 1, Rue Mathurin Eveno
5ème Prix :	Mr. et Mme HERVIO	Jean	- 2, Place Anne de Bretagne
6ème Prix :	Madame MAURY	Joséphine	- 8, Rue Auguste Brizeux
	Mr. et Mme JEFFROY	André	- "Kermouël"
7ème Prix :	Mr. et Mme MAHE	Hubert	- 13, Rue de Sterhuën
	Mr. et Mme LE ROCH	Joseph	- 21, Rue du Govérig
8ème Prix :	Mr. et Mme LE TEXIER	Gérard	- "Gornay"
	Mr. et Mme DONATIEN	Georges	- 21, Rue Auguste Brizeux
9ème Prix :	Mr. et Mme CADIC	Gervais	- 19, Rue du Govérig
10ème Prix :	Mr. et Mme BEUVE	Jean-Charles	- 16, Rue Ti-Glaz
	Mr. et Mme HERVIO	Louis	- 7, Rue de Sterhuën
11ème Prix :	Madame CONAN	Gabrielle	- "Kermouël"
	Mr. et Mme CADORET	André	- "Kertrionnaire"
12ème Prix :	Mr. et Mme LE TEXIER	Joseph (fils)	- "Gornay"
13ème Prix :	Mr. et Mme DURASSIER	André	- Lotissement "Kertrionnaire"
14ème Prix :	Mr. et Mme LE GUILLANTON	Marcel	- "Palhouarn"
15ème Prix :	Mr. et Mme MEIGNEN	Gérard	- 6, Rue des Bruyères
16ème Prix :	Mr. et Mme LE GLEUHER	André	- 13, Rue Auguste Brizeux

- LE ZODIAQUE DES FLEURS -

A chaque signe du zodiaque correspond une fleur... le saviez-vous ?

CAPRICORNE : 21/12 - 19/01 :	persévérance	Anémone
VERSEAU : 20/01 - 18/02 :	altruisme, esprit d'avant garde.	Orchidée
POISSONS : 19/02 - 20/03 :	mystère, dévouement	Primevère
BELIER : 21/03 - 20/04 :	ardeur, courage	Ceillet rouge
TAUREAU : 21/04 - 20/05 :	patience, entêtement	Souci
GEMEAUX : 21/05 - 21/06 :	sait ce qu'il veut	Pivoine
CANCER : 22/06 - 22/07 :	sensibilité, nonchalance	Bouquet romantique
LION : 23/07 - 22/08 :	autorité, désir de briller	Rose
VIERGE : 23/08 - 22/09 :	pureté, ordre, esprit critique	Lys
BALANCE : 23/09 - 22/10 :	joie d'aimer, sociabilité	Cyclamen
SCORPION : 23/10 - 21/11 :	ténacité, rancune, amour-propre	Chrysanthème
SAGITTAIRE : 22/11 - 20/12 :	bonté, vanité	Azalée

- NOTRE PATRIMOINE HISTORIQUE -

ARRETE du 28 Janvier 1982
LE PREFET DU MORBIHAN
Chevalier de la Légion d'Honneur

ARRETE :

ARTICLE 1er : Les objets mobiliers ci-après désignés sont inscrits sur l'Inventaire des Monuments Historiques :

COMMUNE de MONTERBLANC :

Eglise Paroissiale

- Autel et retable majeur avec statues de Saint-Pierre, de Saint-Roch, deux anges priant et toile représentant "La Transfiguration", bois polychrome et toile peinte, XIXe siècle.
- Retable du transept nord avec statues de Saint-Mathurin, de Saint-Corneille et toile représentant Saint-Isidore, bois polychrome et toile peinte, XIXe siècle.
- Retable du transept sud avec statues de Saint-Pierre et de Vierge à l'Enfant et toile du "Rosaire" dans un médaillon, bois polychrome et toile peinte, XIXe siècle.
- Statue de Saint-Jean-Baptiste, bois polychrome, XIXe siècle.
- Calice et patène : poinçons Basnier, coupe vermeil, pied métal argenté XIXe siècle.

" LES AMIS DE LA CHAPELLE ET DU SITE DE MANGOLERIAN "

1965 - 1983

C'est à la suite des élections municipales de 1965 et en raison des difficultés financières d'une Commune en voie d'expansion, que fut créée l'Association afin de sauvegarder l'antique Chapelle et son Patrimoine tout en s'efforçant de protéger son environnement.

Au tour de Monsieur PRONO, Maire, et de Monsieur EVENO, Secrétaire, se retrouvaient les Conseillers municipaux du Secteur (Messieurs LORIC - LARMET et LE DREAU), Mr. l'Abbé CADOU, Recteur, Mr. VEBER, Commandant de l'Aérodrome, et des voisins, Mrs NIO et CONAN.

Puis l'Association étendit son rayonnement et, à juste titre, toute la population se sentit concernée.

Nous nous bornerons à rappeler, en ce bulletin, les principales réalisations de l'Association :

- Restauration du Rétable ;
- Participation au financement des travaux effectués sur la Chapelle ;
- Remise en état du mobilier ;
- Réparation et protection des statues ;
- Mise hors d'eau de la maison du chapelain ;
- Reconstruction de la Fontaine ;
- Transfert d'un Calvaire ;
- Construction des Halles de Mangolérian.

Nos investissements se sont élevés à 176 374 Francs, ce qui a constitué une sérieuse économie pour tous les contribuables locaux.

D'autres actions sont prévues et, pour la poursuite de sa mission, l'Association compte sur la collaboration des élus, de toute la population et, plus particulièrement, des habitants de la "frairie".

J.E.

VENEZ NOUS BREVES A LA

B I B L I O T H E Q U E

Quel meilleur moyen de rêve,
de réflexion aussi qu'un livre.

Notre ambition est de pouvoir présenter un maximum de livres dans les genres littéraires les plus divers afin de satisfaire les goûts du plus grand nombre d'entre vous.

Nous développerons ainsi les sections de la bibliothèque consacrées à la littérature dite classique, au policier, à la science-fiction, au document, à la bande-dessinée, à la jeunesse.

En plus de la réserve littéraire, nous l'espérons, sans cesse grandissante, la PRÉSENTATION D'UNE EXPOSITION aura lieu le plus souvent possible. Les sujets peuvent être des plus variés : de dessins-peinture, de pierres, de timbres, de photographies, de cartes postales, sur le sport, sur l'archéologie, sur la nature, sur une époque historique, sur une région ou un pays, etc...

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis et samedis de 14 H 00 à 16 H 00.
La cotisation est de 10 FRS pour les enfants, de 20 FRS pour les adultes par année.

Une boîte à idées sera mise à votre disposition à l'entrée de la bibliothèque pour vous permettre de nous dire ce que vous aimeriez y trouver.

Tous les dons de livres sont acceptés et peuvent être déposés à la bibliothèque à ses heures d'ouverture.

Les personnes intéressées par l'animation de la bibliothèque et notamment par des expositions sur tel ou tel sujet ou possédant des objets à exposer sont les bienvenues.

LES BIBLIOPHILES
DE MONTERBLANC

PS : La bibliothèque de Monterblanc se situe dans les bâtiments municipaux.

ECOLE DE MUSIQUE

Le premier samedi de FEVRIER 1978 l'Ecole de Musique démarrait à Monterblanc. Depuis quelques mois déjà on en parlait, mais on butait sur des problèmes de locaux et d'encadrement. Le directeur M. NUGUES, recherchait depuis longtemps des "bénévoles" pour le démarrage. Mais c'est une espèce "en voie de disparition". Par contre beaucoup de musiciens s'offraient moyennant finances. Hélas les prétentions étaient exorbitantes. La Municipalité était à fond pour l'idée de développer la musique, au départ elle prêtait donc les locaux, et vaille que vaille le démarrage eut lieu avec 48 élèves la première année en : guitare, orgue et accordéon. L'idée maîtresse des responsables était, non pas de faire des enfants des "bêtes savantes" capables de jouer des morceaux, mais peu à peu de leur apprendre VRAIMENT la musique et ses bases.

L'année suivante, à la rentrée 78 - 79 on arrivait au chiffre de 112 inscrits, mais beaucoup ne venaient que de temps en temps. C'est cette année que l'on fit un essai d'une Ecole de Danse. Le démarrage fut bon : 25 petits et 23 "ainées". En musique on adjoignait une classe de flûte à bec, de trompette et même de batterie. Cette dernière classe d'ailleurs ne tint qu'une année.

C'est pour l'année scolaire 79 - 80 que l'Ecole prit enfin son "allure de croisière" qu'elle tient encore actuellement : disciplines enseignées : accordéon, flûte à bec, guitare et orgue. Depuis cette année là les effectifs se sont stabilisés entre 80 et 90 élèves, avec l'apport, il faut le dire d'un bon nombre d'enfants et de jeunes de St Nolff, Locmaria, Locquetas, Plaudren, Ploeren, Elven, St Jean Brévelay, et même Vannes. Il est à noter que tous les cours sont INDIVIDUELS, et AVEC l'instrument les élèves apprennent le solfège, en pratique, pas seulement en théorie. C'est un tout.

La classe de danse a tenu 3 années, puis peu à peu elle s'essouffla. Cela tient au fait du manque de persévérance des élèves. On ne peut faire un programme suivi et valable en discipline artistique sans une persévérance et un minimum d'effort. C'est pourquoi voici un peu plus d'un an on n'a pas repris la classe de danse : inutile de faire venir une monitrice de Vannes pour 5 ou 6 petits et 8 ou 10 aînées, l'ambiance n'y était plus.

Depuis la rentrée 79 l'école n'est plus à la Mairie. La municipalité en effet loué l'ancien logement des Religieuses, à l'école privée, pour faire des locaux de l'école de musique. C'est un effort considérable que nous tenons à remercier, car sans cela, rien n'était possible. Jusqu'à l'année dernière nous disposions en effet de 10 pièces, et nous étions largement à l'aise. Cette année l'école privée ayant ouvert une classe de CM 1 en utilisant 3 petites pièces de l'étage le problème de local se posait de nouveau. C'est pourquoi la classe de guitare a essaimé à la Mairie.

Nous avons résolu le problème d'encadrement par nous-mêmes nous rendant compte qu'il était inutile de compter sur les autres, nos finances ne nous le permettant pas. Nous ne voulons pas "jouer au petit conservatoire" ! Nous avons donc formé nos moniteurs et monitrices. Le directeur a été épaulé d'une manière magistrale et fidèle par M. Jean-Yves GUILLEMETTE professeur de musique au collège d'Elven, ainsi que par son épouse, bonne organisatrice. C'est à tous les trois que l'encadrement a pu être constitué.

Actuellement l'école reste au nombre de 80 élèves environ dont 50 à Monterblanc, les autres venant des communes voisines. Actuellement le taux de fréquentation est excellent. Les anciennes élèves, et 1 ancien, le seul garçon rescapé des débuts, prennent les débutants et s'en tirent admirablement. Il n'y a qu'à voir la fidélité de leurs élèves. Les cours assurés sont définitivement maintenant : 3 classes d'accordéon, 1 classe de flûte à bec, 1 classe de guitare, 6 classes d'orgue. Chaque samedi : de 14 à 17h30, les enseignants assurent régulièrement 29 heures de cours, chaque élève étant pris en particulier.

Chaque semaine nous refusons des élèves, les groupes sont déjà chargés à la limite pour un travail valable.

Les élèves et l'encadrement profitent de ce papier pour remercier la Municipalité qui a permis à des enfants, des jeunes et quelques adultes (elle-même) grâce à sa compréhension et à une aide effective, réelle, efficace, d'apprendre et de se perfectionner en Musique, art, qui outre le sens de la discipline et de l'effort apporte, en cette époque de matérialisme et de profit, le sens et le goût de ce qui est beau.

J.M. NUGUES.

ECOLE PUBLIQUE de MONTERBLANC

Depuis la rentrée scolaire, nous avons mis en place des structures d'ouverture de l'Ecole vers les réalités de la vie moderne, programme élaboré dans le cadre de la rénovation pédagogique.

C'est ainsi qu'en complément des matières fondamentales, les enfants bénéficient d'un enseignement musical élaboré en liaison avec les spécialistes de l'éducation musicale ; chaque enfant reçoit des notions de musique et sera capable de jouer d'un instrument dès le C.E. 2.

En ce qui concerne les sports, nous allons à la piscine chaque semaine où un programme d'apprentissage et de perfectionnement de la natation a été établi. Nous remercions vivement la Municipalité de la subvention qu'elle nous a accordée pour les frais de transport, somme venant en complément des fonds donnés par l'Amicale Laïque.

L'éveil artistique est élaboré sous forme d'ateliers où les enfants se répartissent (menuiserie, peinture, collage, poésie, théâtre,....).

Nous envisageons une classe de nature pour l'année scolaire prochaine.

Le Directeur,

Joël MOIGN.

ECOLE PRIVEE MIXTE Notre-Dame de la Croix

L'année scolaire en cours se déroule dans de bonnes conditions. Grâce aux efforts financiers consentis par l'O.G.E.C. pour l'aménagement de locaux et aux effectifs en progression, une classe maternelle supplémentaire a été ouverte.

Les élèves sont donc répartis en huit classes et de la manière suivante :

- C.M. 2	: Mr. GUILLOT	18 élèves
- C.M. 1	: Mme NOUAIL	23 élèves
- C.E. 2	: Mme RICHARD	35 élèves
- C.E. 1	: Mme LE BOURHIS	29 élèves
- C.P.	: Soeur Yvette	23 élèves
- G.S.	: Mme PASCO	32 élèves
- M.S.	: Mme DANO	23 élèves
- P.S.	: Mme NECHET	46 élèves

T o t a l 229 élèves

Au cours du premier trimestre, les élèves ont pu assister à un joli spectacle de marionnettes, séance payée en totalité par l'O.G.E.C.

A l'occasion de Noël, tous les enfants des classes primaires et maternelles se sont déplacés à VANNES pour voir le film de W. DISNEY, "Les Aristochats". Cette séance était financée par la Municipalité et l'A.P.E.L.

Le Directeur,

Michel GUILLOT.

- Le Club du "BEL AGE" -

Cinquième année d'existence de notre Club et toujours plus d'une centaine d'adhérents.

Il s'avère donc que notre Club a son utilité, pour permettre de se retrouver alors que l'on habite loin les uns des autres, pour se regrouper aussi pour des parties de belote ou de boules, puis enfin pour faire ensemble quelques voyages.

Ces derniers aident à connaître un peu la Bretagne, ses magnifiques calvaires, ses églises, ses monuments et ses sites réputés, mais aussi ses activités, par des visites de différentes usines : Biscuiterie, Fabrique de foie gras, Elevages d'oies, et j'en passe, et permettent pendant toute une journée un dépaysement et une vraie détente.

Depuis la parution du dernier bulletin, nous sommes allés au Nord Cap Fréhel, en visitant en route la forêt et l'abbaye de Boquen, Plancoët, etc... Sur la Vilaine, remontée de la rivière jusqu'à RIEUX, visite de REDON que très peu connaissait. IncurSION à l'Ouest, pour des calvaires finistériens et plus au Sud SAINT-NAZAIRE et LE CROISIC.

Cette année, on projette PLOEMEUR-BODOU et la côte de granit rose, et peut-être le département de l'Ille-et-Vilaine.

Cet article pourra peut être donner à certains esseulés l'idée de se joindre à nous. Nous serons heureux de les accueillir.

La cotisation est fixée à 25 Francs pour l'année. Deux réunions ont lieu chaque mois avec un goûter gratuit, et deux voyages sont organisés chaque année. Pour tous renseignements, s'adresser à Madame GUHUR, Tél. 53.90.17, ou à un autre responsable.

La Présidente,

M.L. GUHUR.

- LE COMITE D'ANIMATION de MONTERBLANC -

Compte-rendu d'activités

Le 11 Novembre 1981, la course cycliste des gentlemen, organisée par le Véloce Vannetais, marque les débuts du COMITE d'ANIMATION de MONTERBLANC, débuts bien modestes qui seront suivis par une animation des rues du Bourg pendant les fêtes de fin d'année.

Avec les beaux jours, le 1er Mai, une "Brocante" est organisée et suivie d'une représentation des "Fourberies de Scapin" donnée par la troupe vannetaise "Les Cabaniers".

Un feu et un bal à "Mangolérien", pour la Saint-Jean, réunissaient une bonne partie de la population.

La deuxième course de gentlemen du Véloce, le 11 Novembre 1982, au "Palhouarn", et l'animation du Bourg pour les fêtes clôturaient l'année 1982.

Une "soirée conteurs", le 12 Février 1983, dans une Salle des Fêtes transformée pour un soir en café-théâtre, marque le début d'une année qui, le Comité l'espère, sera riche en animation.

Le Président,

- ASSOCIATION SPORTIVE de MONTERBLANC -

SECTION "FOOTBALL"

L'A.S.M. "Football" dispute actuellement sa 18ème saison. En effet, le Club a été créé le 24 Mai 1965, et pour la première fois de son existence l'équipe fanion fait partie de l'élite régionale du Football, en Promotion d'Honneur de la Ligue.

Avant d'y parvenir, elle a réalisé deux excellentes saisons, toutes deux se terminant par une accession à l'échelon supérieur : Saison 80-81 : 1ère de son groupe de Promotion de 1ère Division et montée en 1ère Division ; Saison 81-82 : 1ère de son groupe de 1ère Division, où elle évoluait pour la première fois, et accession en Promotion d'Honneur.

Au cours de cette dernière saison, elle fut également vice-championne du Morbihan, après avoir battu BERNE et MERLEVEZ, ne s'inclinant qu'en finale, sur le score de 1 à 0, face à l'A.S.GUERN.

Mais là ne s'arrête pas le palmarès de cette équipe qui remporta, au terme d'une "folle" finale à SAINTE-ANNE d'AURAY, la Coupe du Conseil Général du Morbihan face à l'excellente équipe de DAMGAN.

Aujourd'hui, nous en sommes déjà à la poule retour de la saison 82-83, où huit équipes disputent les divers championnats :

- Equipe "A" : en Promotion d'Honneur - Groupe H
- Equipe "B" : en Promotion de 1ère Division - Groupe L
- Equipe "C" : en Promotion de 2ème Division - Groupe F
- Cadets : en Promotion - Groupe K
- Minimes : en Excellence - Groupe C
- 1 équipe Pupilles et 2 équipes Poussins disputent les championnats de Football à 7.

EQUIPE "A"

Groupe H	
St-Noff - St-J-Brévelay	2 - 2
CS Plumieux - St Pontivy	2 - 2
GSE Kerfourm - La Chèze	4 - 1
Monterblanc - FL Cléguérec	2 - 0
AS Guern - AS Meucun	4 - 3
CS Bignan - Plouguffret	1 - 0

Classement					
Pts	J	G	N	P	
1 St-Noff	41	16	10	5	1
2 FL Cléguérec	39	16	10	3	3
St Pontivy	39	16	10	3	3
4 CS Bignan	37	16	9	3	4
5 CS Plumieux	34	16	6	6	4
6 St-J-Brévelay	33	16	6	5	5
7 AS Guern	31	16	7	1	8
8 La Chèze	28	16	4	4	8
9 Monterblanc	27	16	4	3	9
10 AS Meucun	26	16	3	4	9
GSE Kerfourm	26	16	3	4	9
12 Plouguffret	23	16	2	3	11

EQUIPE "B"

Groupe L	
Trédion-Lizio	3 - 0
Sérentaise - Chap-Caro	3 - 1
Molec - Bohal	1 - 1
St-Abraham - G Malestrou	2 - 2
AS Malestrou - Monterblanc	4 - 1
Plumelec - Elvinoise	4 - 0

Classement					
Pts	J	G	N	P	
1 Plumelec	45	18	14	1	1
2 Sérentaise	35	16	8	4	4
3 Bohal	35	16	8	3	5
4 Elvinoise	34	16	9	0	7
Trédion	34	16	9	0	7
6 Molec	32	16	8	4	6
St-Abraham	32	16	5	6	5
8 Monterblanc	31	16	7	1	8
9 Lizio	30	16	6	2	8
G Malestrou	30	16	5	4	7
11 AS Malestrou	23	16	3	1	12
12 Chap-Caro	22	16	2	2	12

EQUIPE "C"

Groupe F		Pts	J
1 A.S.P.T.T. Vannes		30	11
2 A.S. Ménémur		28	11
3 St-Avé		27	11
4 Bohaligo Vannes		27	11
5 A.S. Ste-Anne		27	11
6 A.S. Brandivy		21	10
7 Gazélec Vannes		20	11
8 Monterblanc		19	10
9 A.S. Larré		15	11
10 Av. Moustoir-Ac		15	11
11 Ile-aux-Moines		15	11
12 Plougoumelen		15	11

MINIMES

Groupe C		Pts	J
1 U.S. Séné		30	11
2 Enf. Guer		27	11
3 Av. Theix		27	11
4 A.O. St-Noff		26	11
5 G. Porhoët		25	11
6 J.A. Muzillac		24	11
7 G.O. Malestrou		22	11
8 Monterblanc		19	11
9 Sérentaise		19	11
10 U.S. La Gacilly		16	11
11 Léop. Ploërmel		13	11
12 F.C. Coëtquidan		13	11

CADETS

Groupe K		Pts	J
1 A.S. Monterblanc		25	9
2 A.O. St-Noff		25	9
3 A.S. Meucun		20	9
4 La Vraie-Croix		20	9
5 Elvinoise		17	8
6 St-Jean-Brévelay		15	8
7 Lizio		15	9
8 Berric		14	8
9 B.O. Questembert		10	8
10 U.S. Questembert		10	9

Les deux premiers élus l'A.S. Guern et l'A.S. Monterblanc !

VANNES. — Ils sont effectivement deux clubs à avoir connu la consécration au soir de la 20^e journée. L'A.S. Guern tout d'abord qui, depuis longtemps, caracolait en tête dans le secteur pontivyen, mais à qui il était toujours interdit mathématiquement de passer jusqu'ici. Cette fois-ci, c'est fait ! Les Guernates sont les valeureux champions du groupe E où leur avance se chiffre actuellement à 8 points, car les dauphins de l'A.S. Buby terminent mal la compétition, eux qui sont allés s'incliner à Languidic.

Elus aussi avec un réel panache, l'A.S. Monterblanc dont les ambitions du début de saison n'étaient pas aussi hautes. Hier, ce fut toutefois le couronnement face à l'Avenir de Moustoirs, longtemps considérée comme le leader indétrônable du groupe F. Le consécutif succès de Monterblanc (5 à 1) ne laisse pourtant désormais planer le moindre doute quant à la supériorité de ce club de la Couronne vannetaise dont le « coach » Claude Tisserand rappelait gentiment hier que les trois seuls échecs de la saison furent

curieusement concédés face à des modestes, l'A.S.H. Caro, la Vigilante de Radenac et l'A.S.H. Lanouée !

Ouest-France du 07/04/1982



La Coupe du Conseil général du Morbihan revient à Monterblanc
Ouest-France du 26/05/1982

Le doublé, coupe-championnat, de l'A.S. Monterblanc !
Quest-France du 16/06/1982

VANNES. — Ils arborent les mêmes couleurs (verts et blancs) que les glorieux stéphanois de l'ASSE et leur notoriété sans atteindre bien évidemment la dimension de celle de la bande à Herbin en Morbihan du moins, cette saison.
Ces « vers-à » qui furent les meilleurs sur les terrains du district du Morbihan sont ceux de l'Association Sportive de Monterblanc.



TROPHÉES 1982 - FOOT 56

- TROPHEE D'HONNEUR
— SENIORS : F.C.L. Coupe de l'Ouest - Championnat D.S.R.
— JEUNES : V.V.U.S. - Cadets de France
- EQUIPES DE L'ANNEE
— LIGUE : F.L. CARNAC
MELECIENNE PLUMELEC
— DISTRICT : A.S. GUERN
DAMGAN
MONTERBLANC
SAINT-JACUT

Football 56 de Janvier 1983

SECTION "CYCLOTOURISME"

La Section "CYCLOTOURISME" va véritablement prendre son essor cette année et adhérer à la Fédération Française de Cyclotourisme (F.F.C.T.).

Le 16 Janvier 1983, s'est déroulée l'Assemblée Générale où, après un exposé de J.F. MEAUDE, Président du Comité Départemental de Cyclotourisme, il a été procédé à l'élection des Membres du Bureau :

Président	: Mr. Michel BERNARD	- 38, Rue du Govérig
Vice-Président	: Mr. Georges TISON	- 1, Rue du Pont Morio
Secrétaire	: Mr. Gervais CADIC	- 19, Rue du Govérig
Secrétaire-adjoint	: Mr. Michel GULLOT	- "Camarec" - ELVEN
Trésorier	: Mr. Paul BELLEC	- 10, Rue du Roué Stévan
Trésorier-adjoint	: Mr. Michel ETRILLARD	- "Palhouarn".

Le cyclotourisme est une activité qui s'adresse aux personnes de tous âges (féminines et masculines) qui veulent maintenir une certaine condition physique, tout en alliant l'aspect touristique et le contact avec la nature.

Sport d'endurance et assis, il permet de garder la forme jusqu'à un âge très avancé, et prend souvent le relais des sports de compétition.

La compétition est exclue, si ce n'est avec soi-même.

Le cyclotourisme : pour certains, ce sera la sortie du Dimanche matin, pour d'autres (suivant les possibilités) la longue randonnée, les brevets, l'ascension des cols difficiles, la découverte des provinces françaises, etc....

ACTIVITES de l'année 1982 :

N'ayant pas de structures officielles, ce fut surtout une période de propagande et d'information.

- 10 randonnées, de 31 à 55 kilomètres, furent effectuées, soit une distance totale de 480 kilomètres. La dernière eut lieu sur les difficiles pentes de "Cadoudal".

- 23 personnes différentes ont participé à ces sorties.
- Pendant la période hivernale et celle des fêtes, nous avons mis en place des séances de footing pour ceux qui souhaitaient maintenir leur forme.

ACTIVITES prévus pour l'année 1983 :

- 6 Février : Première sortie de 25 kilomètres, prise de contact avec sa bicyclette (réglage et utilisation) et à l'écoute de son corps :

Notions : - d'endurance : Pouls inférieur à 140
- de résistance : Pouls maximum 220 moins l'âge.

- Dans les prochaines sorties, les kilomètres augmenteront régulièrement et l'accent sera mis sur la façon de rouler en groupe et en sécurité, dans le respect du Code de la route.

- En cours d'année, nous aurons des entretiens sur différents sujets :
- Bicyclette et morphologie ;
- Réglage et entretien ;
- Cartographie ;
- Physiologie et diététique ;
- Photographies.

- 27 Mars : Circuit du Loc (LOCQUeltas).
- 10 Avril : Ronde des Tours (ELVEN).
- Dans les années à venir, nous envisagerons la création d'une Ecole de cyclotourisme pour les moins de 18 ans.

Mesdames et Messieurs les automobilistes (que nous sommes presque tous) soyez "SYMPA" et respectez-nous le Dimanche matin. Prenez le temps de vivre.

VOUS AIMEZ LA BICYCLETTE ET LA NATURE,
ALORS VENEZ NOUS REJOINDRE.

Le Président,

Michel BERNARD.

- L'ETRIER VANNETAIS -

Association Loi 1901 (sans but lucratif).

L'Etrier Vannetais est un centre équestre qui comprend 250 cavaliers (le 5ème en importance de toute la Bretagne).

C'est avant tout une Ecole d'équitation où sont préparés les jeunes et les moins jeunes aux diverses activités hippiques.

L'Etrier Vannetais est représenté par 18 cavaliers de compétitions, dont 4 ont une autorisation de monter en 2ème catégorie (niveau très élevé).

Chaque année, il prépare les cavaliers aux différents examens de la Fédération Equestre Française.

Environ 30 cavaliers réussissent l'examen "EPERON de BRONZE" et 5 à 6 celui "d'EPERON d'ARGENT". (Ce dernier examen ouvre droit à la compétition).

L'Etrier Vannetais c'est aussi deux concours complets d'équitation organisés chaque année. Nous tenons à remercier Monsieur FRAVAL de COATPARQUET qui nous offre la possibilité d'utiliser le parcours de cross situé à l'intérieur de sa propriété de "Coh-Castel".

Tous les ans, un concours hippique est également organisé, ainsi qu'une randonnée de 15 jours "LA TRANSARMORICAINE", où une vingtaine de cavaliers découvrent la Bretagne intérieure (environ 680 kilomètres).

Les installations sont modernes, dont :
- un manège couvert (aux dimensions olympiques), construit en 1978 ;
- de nouvelles écuries, réalisées en 1980, qui accueillent actuellement 42 chevaux et 8 poneys.

La Section "CHEVAL" fonctionne tous les jours, sauf le Lundi.

La Section "PONEY" fonctionne le Mercredi, le Samedi et le Dimanche matin.

Le Président de
L'Etrier Vannetais

- CENTRE ECOLE DE PARACHUTISME SPORTIF -

ASSEMBLEE GENERALE
Extrait du Rapport d'Activités

Voici comme chaque année à la même époque l'heure des bilans.

Une équipe d'instructeurs, tous parachutistes sportifs bénévoles, a entouré et aidé efficacement le Chef de Centre N. HARDOUIN, dans sa tâche très difficile. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : notre Centre, cuvée 1982, 16 150 sauts et une brassée de médailles aux championnats de France à VICHY.

Au nom de toute l'équipe dirigeante, je tiens à remercier chaleureusement les instructeurs, les pilotes bénévoles, ainsi que l'encadrement permanent Noël HARDOUIN et Patrick PARISOT. Des instructeurs aux pilotes, on passe aisément aux avions et à celui qui a la responsabilité de leur entretien, je veux évidemment parler de Monsieur DUGUE.

Malgré la progression du coût de l'essence, nous avons pu maintenir le prix des sauts toute la saison, et assurer l'équilibre de notre gestion. Pourtant, le prix des sauts était l'un des plus faibles de France, c'est tout de même un petit exploit. Nous avons pu acheter un troisième avion, un CESSNA 182 "3 places", d'occasion, qui devrait permettre une meilleure utilisation du parc avion.

1982, c'est aussi une moisson de médailles en compétition. Toute l'équipe dirigeante a apprécié les résultats qui prouvent le haut niveau de technicité du Centre et la volonté de réussir des compétiteurs. Toutes les grandes disciplines du Parachutisme Sportif ont participé (sauf le canopy-contact) et ont eu un représentant du Centre sur le podium. A tous, nous adressons les plus vives félicitations, sans oublier celui dont la volonté est inflexible, Noël HARDOUIN, qui maintient jeunes et moins jeunes compétiteurs sous pression et qui peut prouver encore sa compétitivité comme dans la coupe PARA-PLANCHE 82 qu'il a gagné ex-aequo avec Chantal FERRE après une belle prestation en P.A.

1982, c'est enfin une belle saison de meetings avec au palmarès les para-clubs de RENNES, BREST et PLOERMEL qui ont trouvé et animé de belles fêtes.

Le Président,

Jean-Pierre FERRE.

POEME : "IL Y AURA TOUJOURS UNE AMIE"

"Toi qui es si loin de moi
Quand plus rien ne va
Et que tu sens monter en toi
Comme une sourde angoisse

Toi qui pleures souvent
En regardant au loin ces nuages
Qui follement poussés par le vent
S'en vont mourir sur d'autres rivages

N'oublie pas qu'il y aura toujours
Pour répondre à toutes tes peines
Une amie qui fera un détour
Et saura écouter tes colères et tes haines

Alors au plus profond de tes nuits
Alors au plus creux de ta détresse
Quand tu te morfonds dans l'ennui
N'oublie pas l'amitié et la tendresse".

Monique CADORET.

U.N.A.C.I.T.A.

Section Locale de MONTERBLANC

La Section U.N.A.C.I.T.A. de MONTERBLANC groupe une trentaine d'adhérents.

En Mai 1977, elle s'était chargée de l'organisation du Congrès Départemental de l'U.N.A.C.I.T.A. qui avait réuni plus de 500 participants. Au cours de celui-ci, André MARTELOT du "Goh-Len" et Casimir LE GAL de "Parc-Carré" reçurent la Croix du Combattant.

Le 11 Novembre 1979, une cérémonie était organisée en vue de la remise de la Croix du Combattant à huit autres anciens d'Algérie : Aimé CAUDAL, Rue des Vénètes - Honoré CONAN de "Kermouël" - Claude DANIEL du "Palhouam" - Raymond JAHIER du "Procureur" - André LE PALUD de "Kersimon" - Jean ORJUBIN, Rue du Roué Stévan - François TREBOSEN de "Kermabolivier" et Henri TRIONNAIRE, Rue de la Fontaine St-Pierre.

Le 20 Juin 1982, des cérémonies présidées par Monsieur Jean-Charles CAVAILLE, Député, ont eu lieu devant le Monument aux morts, en présence de nombreux habitants de la Commune. Monsieur FRAVAL de COATPARQUET devait lire avec émotion l'appel du Général de Gaulle puis, en compagnie de Monsieur CAVAILLE décorait quatre anciens combattants d'Afrique du Nord qui reçurent la Médaille commémorative A.F.N. : André DREANO, Rue du Govérig - Vincent MADEC, Rue du Roué Stévan - André LE VIGUELOUX de "Kerherne" et Bertrand RIBOUCHON de "Kérolivier".

Le Président,

Joseph PASCO.

- DEMOGRAPHIE 1982 -

En 1982, il a été enregistré : 31 naissances (hors Commune)
14 mariages
16 décès (dont 9 transcriptions)

Comparaisons	Naissances	Mariages	Décès
En 1982	31	14	16
En 1981	39	9	11
En 1980	34	8	8
En 1979	26	16	13
En 1978	33	11	6
En 1977	27	8	9
En 1976	27	12	13
En 1972	26	16	13
En 1932	25	8	14
En 1882	19	12	17

- Commune de MONTERBLANC (Morbihan) -

- P O P U L A T I O N -

Données démographiques

- POPULATION TOTALE -

Au recensement de 1982, la population totale était de 2 223 habitants, comprenant :
- Population municipale 1 727
- Population comptée à part (militaires) ... 496

- EVOLUTION DE LA POPULATION -

Année	1840	1936	1946	1954	1962	1968	1975	1976	1982
Population	928	1 045	1 327	1 172	1 073	1 449	1 802	1 931	2 223

- POPULATION MUNICIPALE -

Au recensement de 1982, elle était de 1 727 habitants, contre 1 352 en 1976, soit une augmentation de 27,73 %.

Elle se répartit comme suit :

	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
- de 0 à 25 ans	435	410	845
- de 26 à 50 ans	319	286	605
- de 51 ans et plus	133	144	277
	887	840	1 727

- STATISTIQUES PROFESSIONNELLES - Récapitulation -

	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
- Population active	463	281	744
- Population inactive (S.P.) ...	4	129	133
- Retraités	66	66	132
- Monde scolaire	274	281	555
- Enfants au foyer	64	55	119
- Enfants au foyer	16	28	44
- Demandeurs d'emploi	16	28	44
	887	840	1 727

MEMORANDUM FOR THE DIRECTOR

DATE: 10/15/54

TO: THE DIRECTOR, FBI

FROM: SAC, NEW YORK

SUBJECT: [Illegible]

RE: [Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

DATE	INITIALS	REMARKS
10/15/54	[Illegible]	[Illegible]
10/16/54	[Illegible]	[Illegible]
10/17/54	[Illegible]	[Illegible]
10/18/54	[Illegible]	[Illegible]

[Illegible]

DATE	INITIALS	REMARKS
10/19/54	[Illegible]	[Illegible]
10/20/54	[Illegible]	[Illegible]
10/21/54	[Illegible]	[Illegible]
10/22/54	[Illegible]	[Illegible]
10/23/54	[Illegible]	[Illegible]
10/24/54	[Illegible]	[Illegible]
10/25/54	[Illegible]	[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]